

Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr

Téléphone : 04 26 20 92 11

MAIRIE DE SAINT-MELANY

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

ST MELANY COMMUNALE

Prélèvement et mesures de terrain du 14/04/2023 à 11h02 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : ST MELANY LE TRAVERS (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Point de surveillance : HAMEAU LE TRAVERS - SAINT-MELANY

Code point de surveillance : 0000004360 Code installation : 003107

Numéro de prélèvement : 00700190587

Conclusion sanitaire :

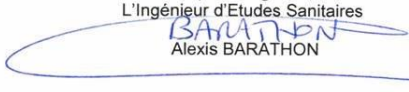
Eau de qualité sanitaire satisfaisante. Toutefois, certains paramètres sans incidence directe sur la santé ne sont pas conformes.

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

*Les résultats sont également consultables sur internet :
www.eaupotable.sante.gouv.fr*



mardi 18 avril 2023

Le Préfet de l'Ardèche et par délégation,
Le directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-
Alpes et par délégation,
La déléguée départementale de l'Ardèche
et par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Alexis BARATHON

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	10,3	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,0	unité pH			6,5	9
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	57	µS/cm			200	1100
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	<0,03	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	<0,03	mg(Cl ₂)/L				

			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyses laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,47	NFU				2
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	6,98	unité pH			6,5	9
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,1
Nitrates (en NO ₃)	1,5	mg/L		50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr

Téléphone : 04 26 20 92 11

MAIRIE DE SAINT-MELANY

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

ST MELANY COMMUNALE

Prélèvement et mesures de terrain du 14/04/2023 à 11h02 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : ST MELANY LE TRAVERS (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Point de surveillance : HAMEAU LE TRAVERS - SAINT-MELANY

Code point de surveillance : 0000004360 Code installation : 003107

Numéro de prélèvement : 00700190588

Conclusion sanitaire :

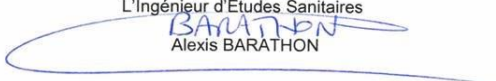
Eau de qualité sanitaire satisfaisante. Toutefois, certains paramètres sans incidence directe sur la santé ne sont pas conformes.

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Les résultats sont également consultables sur internet :
www.eaupotable.sante.gouv.fr



mardi 18 avril 2023

Le Préfet de l'Ardèche et par délégation,
Le directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et par délégation,
La déléguée départementale de l'Ardèche
et par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Alexis BARATHON

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	10,2	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,0	unité pH			6,5	9
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	56	µS/cm			200	1100

			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyses laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Arsenic	3	µg/L		10		